



Communiqué de presse
Le 29 juin 2018

Le Groupe Hermitage réagit à l'article publié par Les Echos du 28/06/2018 consacré à Paris La Défense et souhaite confirmer plusieurs points.

1. Le Groupe Hermitage n'a aucune discussion en cours avec des promoteurs du Grand Londres pour la vente du projet « Hermitage Plaza ». Les accords contractuels qui lient Paris La Défense au Groupe Hermitage excluent à tous tiers de prendre des engagements sans l'accord des deux parties respectives.
2. Le Groupe Hermitage, promoteur immobilier, s'est engagé à réaliser ce projet et n'a jamais cherché à faire de la spéculation foncière ni même à revendre cette opération.
3. Le Groupe Hermitage prévoit de livrer les tours pour les Jeux Olympiques d'été de 2024 à Paris.
4. Dans le cadre de son protocole avec l'EPADESA, devenu Paris La Défense, valable jusqu'à fin juin 2020, le Groupe Hermitage a demandé à Paris La Défense par courrier envoyé le 22 juin 2018 de procéder au plus vite à la finalisation de la promesse de vente telle que prévue par les articles de ce Protocole, à la signature de laquelle le Groupe Hermitage débloquent l'indemnité d'immobilisation de 30 millions d'euros au profit de Paris La Défense.

Pour rappel, Hermitage Plaza est le premier projet de tours mixtes en France qui seront aussi les plus hautes d'Europe, dont le total d'investissement représente 2,5 milliards d'euros HT et qui créera 8 000 emplois, dont 5 000 indirects et 3 000 directs.

Hermitage Plaza, en bref

Culminant à 320 mètres, Hermitage Plaza sera le plus haut immeuble jamais construit en Europe occidentale. Dessiné par Sir Norman Foster et offrant une mixité d'usages inédite à Paris, il sera composé de deux tours associant des appartements et des penthouses, un hôtel de luxe de cinq étoiles, des restaurants et bars panoramiques, le premier centre de thalasso panoramique en France, des espaces de bureaux modernes, flexibles et polyvalents, un espace dédié aux boutiques et aux services de luxe, des équipements culturels, dont un auditorium et une galerie d'art.

Les tours s'élèveront au-dessus d'un vaste socle aménagé en place publique, bordée de magasins, de restaurants et de cafés.

5 000 emplois seront générés par la construction et les aménagements du complexe Hermitage Plaza, et 3 000 emplois directs seront créés de façon durable.

Les Tours Hermitage Plaza visent l'ultra performance environnementale en obtenant la mention BREEAM « Excellent », une des plus hautes certifications mondiales pour une tour mixte.

Contacts Presse :

Galivel & Associés - Carol Galivel / Julien Michon - 01 41 05 02 02

21-23 rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com

HERMITAGE S.A.S. au capital de 11 000 000 €

1 et 3 avenue Marceau 75116 PARIS Tél. : +(33) 1 44 43 50 50 Fax : +(33) 1 44 43 50 64 www.hermitage.fr
449 818 509 R.C.S. PARIS SIRET 449 818 509 00027